



# COOP SANTÉ EASTMAN et les environs

366, rue Principale, Eastman QC J0E 1P0  
www.coopsanteeastman.com

t. 450-297-4777  
t. 450-297-4151

---

## Bulletin d'information à l'intention des membres de la Coop Santé Eastman et les environs Édition – Avril 2024

---

### Georges Boissé, bénévole de l'année 2023 - Eastman

Ayant été reconnu comme bénévole de l'année lors de l'évènement annuel pour célébrer la Semaine du Bénévolat organisée par la Municipalité d'Eastman, c'est avec émotion et gratitude que les membres du Conseil d'administration, la directrice générale et l'équipe de la Coop Santé tiennent à témoigner de l'engagement bénévole de Georges Boissé, entre autres à titre de Président de la Coop Santé Eastman et les environs.

Ayant un grand sens de la communauté et porteur des valeurs de solidarité et de partage, Georges a toujours été au rendez-vous pour apporter son soutien, son écoute attentive et son éclairage auprès du Conseil d'administration, de la directrice générale et des différents interlocuteurs auxquels il a pu s'adresser tout au long de ses mandats successifs d'administrateur, de vice-président et de président.

Médiateur d'expérience, communicateur efficace, ses interventions et sa capacité à mobiliser ont largement contribué au succès et au rayonnement de la Coop Santé au sein de la communauté.

Toutes nos félicitations pour cette reconnaissance bien méritée !

L'équipe de la Coop Santé

### Résultats de vos prélèvements ou de requêtes de radiologie

Saviez-vous que vous pouvez accéder à vos résultats directement en vous inscrivant à votre dossier santé à l'adresse [carnetsante.gouv.qc.ca](https://carnetsante.gouv.qc.ca) ?

Vous pourrez ainsi consulter vos résultats qui sont normalement disponibles à l'intérieur de 30 jours après l'envoi des résultats au professionnel de la santé qui a demandé l'examen, le prélèvement ou autre service.

Sachez, par ailleurs, que les résultats sont systématiquement vérifiés sur réception par le médecin ou l'infirmière. Si vos résultats présentaient alors une anomalie et nécessitaient un suivi ou une consultation, vous recevriez rapidement une communication du médecin traitant ou de l'infirmière. Vous pourriez aussi être joint.e par la secrétaire médicale pour fixer un rendez-vous.

**Lorsque les résultats sont normaux, il n'y aura aucune communication d'où l'intérêt de vous inscrire à [carnetsante.gouv.qc.ca](https://carnetsante.gouv.qc.ca).**

**En cas d'inquiétudes ou de problèmes persistants, vous devez alors communiquer sans tarder avec la secrétaire médicale pour obtenir un rendez-vous.**

## Comment utiliser le bon poste téléphonique pour nous joindre

Voici un rappel sur comment nous joindre efficacement selon les postes téléphoniques attribués :

- Pour annuler ou prendre un rendez-vous pour vos prélèvements : **faites le 1 puis le 5**
- Pour annuler un rendez-vous clinique : **faites le 1**
- Pour prendre un rendez-vous :

Dre Lebel : **faites le 1 et à nouveau le 1**

Dr Wilhelmy: **faites le 1 et le 2**

Dr Beaulieu et les patients sans médecin de famille : **faites le 1 et le 3**

Amélie Chiasson, IPS : **faites le 1 et 6**

- **Si vous souhaitez parler directement à une secrétaire, faites le 1 et le 4**
- Pour joindre l'administration, **directement le 4** (renouvellements, adhésions et retraits)
- Pour joindre la direction générale : **directement le 5**

Nous vous rappelons que nous prenons les appels téléphoniques du **lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h et de 13 h à 15 h.**

### **Note :**

Nous vous invitons à bien écouter le message téléphonique qui précise les délais de rappel et les jours de présence de la secrétaire. Si vous n'avez pas été rappelé.e dans ces délais, nous vous invitons à communiquer à nouveau avec nous et **à faire le 1 et le 4** pour parler directement à une secrétaire. Les rendez-vous sont fixés par priorités de santé déterminées par les médecins et l'accessibilité peut différer dans le temps en cas de vacances ou de périodes plus achalandées.

## Problèmes de santé urgents

Nous vous rappelons que la Coop Santé n'est pas une clinique d'urgence et que toute personne dont la condition de santé nécessite une intervention urgente doit être dirigée vers l'urgence hospitalière en communiquant avec le 911 ou en vous y rendant directement si la situation de santé de la personne le permet. Vous éviterez ainsi toute perte de temps qui pourrait porter préjudice à la personne en situation urgente. Voici quelques exemples de conditions de santé devant être référées à l'urgence :

- Problèmes cardio-vasculaires (sudation, douleur à la poitrine à l'effort ou soudaine, pression et rythme cardiaque anormalement élevée, douleur au bras gauche, perte de la parole et de la vue, confusion, perte de mobilité, paralysie, nausée ou crise cardiaque)
- Difficulté à respirer et essoufflement sévère
- Perte de conscience
- Hémorragie grave
- Accident grave
- Réaction allergique grave
- Diminution importante de l'état général
- Risque suicidaire
- Fractures
- Accidents ayant entraîné une perte de connaissance, des douleurs et une mobilité entravée, des maux de tête majeurs et de la confusion

## À prévoir à votre agenda

L'assemblée générale annuelle de la Coop Santé se tiendra le 17 juin prochain à 19 h. Détails à suivre dans le prochain bulletin.

## Adhésion à la Coop Santé

**Pour devenir membre de la Coop Santé Eastman et les environs, vous devez d'abord compléter le formulaire d'adhésion et acquérir cinq parts sociales de 10 \$, pour un total de 50 \$ par adulte. Ce montant ne sera réclamé qu'une seule fois, au moment de votre inscription et est remboursable si vous cessez d'être membre. Une contribution annuelle de 156 \$, toutes taxes incluses, est requise pour confirmer l'adhésion. Le coût annuel par enfant est de 50 \$, pour les deux premiers enfants d'une même famille. Aucune contribution n'est exigée pour le troisième enfant et les suivants d'une même famille.**

Pour connaître les avantages offerts aux membres et obtenir un formulaire de demande d'admission, visitez le site [www.coopsanteeastman.com](http://www.coopsanteeastman.com) sous l'onglet « adhésion » et téléchargez le formulaire ou écrivez à [info@coopsanteeastman.com](mailto:info@coopsanteeastman.com) ou téléphonez au 450 297-4777 poste 4.

La Coop Santé Eastman bénéficie de l'appui de ses partenaires

